

Madame, Monsieur,

Voici plus d'un an maintenant que nous œuvrons pour la Fusion.

Le SPF, comme vous le savez, est un service où la cohésion d'équipe est l'atout majeur de notre « avancement ». Et nos bons résultats depuis des années en sont l'« exemple » malgré les suppressions de postes qui augmentent aussi notre charge de travail quotidien.

Ici, il n'est pas question de grade, mais d'agents ayant des compétences polyvalentes complémentaires.

Cependant, cet équilibre est menacé, puisque les 4 bureaux ne sont pas mis sur un pied d'égalité.

Vous avez écouté nos collègues de Cergy, mais sous prétexte que nous ne changions pas de site, notre avis n'est pas consulté.

Nous ne sommes pas d'accord !!!

Même si nous ne déménageons pas, nos services aussi n'existeront plus et vont devenir LE SPF VAL D'OISE.

Étant donné que le Site de Saint Leu sera le site d'accueil, nous sommes les principaux acteurs de la bonne marche du service après la fusion.

De ce fait, il nous incombera de réaliser l'ensemble des actes papiers du département, en plus des tâches comptables, accueils physiques et téléphoniques, des réquisitions papiers et des téléactes .

De cette situation, il découle que les collègues bénéficiant de l'antenne excentrée, n'auront d'autres choix que de traiter des tâches dématérialisées.

Pourquoi, nous Agents de Saint Leu, qui nous mobilisons pour la bonne marche de la Fusion et de nos services au quotidien, serions pénalisés ?

Aujourd'hui nous souhaitons être entendus et concertés !!!

Rappelons que 8 agents ne suivront pas la mission, ce qui représente 20 % de charge de travail supplémentaire à répartir, au quotidien, entre les agents présents !!!

Cette adaptation et ce surcroît de travail ne méritent-ils pas une compensation financière !!!

Pour une meilleure cohésion de groupe, et une Fusion réussie nous proposons :

- **un seul site avec mise en place tournante du télétravail,**
- **2 cadres A sur le site de Saint Leu**
- **une prime de Fusion pour l'implication de l'ensemble du personnel de Saint Leu.**

Nous vous remercions de prendre en compte notre demande.

Cordialement.

<p>Getr 11<sup>er</sup> Christine GABILLOT</p>	<p><del>Aligue</del> Catherine SAIGRET</p>
<p>Sylvie CARÈNE <del>Sylvie</del></p>	<p>Cécile JoliBois <del>Cécile</del></p>
<p>Veronique CLECH <del>Veronique</del></p>	<p>Elisabeth Vico <del>Elisabeth</del></p>
<p>Fabienne Toubaré <del>Fabienne</del></p>	
<p>YADE Rouquiey <del>YADE</del></p>	
<p>Patricia FRANCHI <del>Patricia</del></p>	
<p><del>NADINE</del> NADINE SINON</p>	
<p><del>DUBOC</del> DUBOC Isabelle</p>	
<p>PENNAVECH Bruno <del>PENNAVECH</del></p>	
<p>GUESBAN Emmanuelle <del>GUESBAN</del></p>	
<p>DOUCHIN Delphine <del>DOUCHIN</del></p>	